

Demande d'adhésion

Le/la soussigné-e déclare vouloir adhérer à la Coopérative Solaire Neuchâtel et s'engage à acquérir le nombre de parts ci-dessous. Il/elle s'engage à verser sur le compte de la coopérative, à première demande, dans un délai de 20 jours, le montant promis.

Le capital de la coopérative doit être détenu au moins à 51% par des habitants de la Ville de Neuchâtel (personnes physiques ou morales).

La coopérative se réserve le droit de refuser une demande d'adhésion ou de limiter le nombre de parts par futur coopérateur afin de permettre au plus grand nombre de personnes de pouvoir participer à ce projet.

Nombre de parts à CHF 500.- :parts

Montant total promis :CHF

Prénom, Nom :

Adresse complète :

Courriel :

Téléphone :

Compte bancaire/postal en cas de remboursement :

IBAN

Date et lieu :Signature :

Veillez renvoyer ce talon rempli, daté et signé à :

Coopérative Solaire Neuchâtel
c/o HabitatDurable Neuchâtel
CP 485
2002 Neuchâtel

Les statuts de la coopérative peuvent être consultés à cette adresse :
www.coopsol.ch/statuts